

HOPITAL AMBROISE PARE

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 mars 1875

6, rue Désirée Clary

13003 MARSEILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

HOPITAL AMBROISE PARE

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 6 mars 1875

6, rue Désirée Clary

13003 MARSEILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la Fondation HOPITAL AMBROISE PARE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation HOPITAL AMBROISE PARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Au titre de l'exercice 2025, la valorisation de l'activité relative aux séjours financés par l'Assurance maladie est réalisée sur la base de la tarification à l'activité (T2A), comme indiqué à la rubrique « Principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à évaluer la pertinence et l'application du Plan d'Assurance Qualité du Département d'Information Médicale de la Fondation visant à garantir la valorisation des recettes liées aux séjours, à rapprocher les arrêtés de financement avec la comptabilité de la Fondation, à apprécier le correct traitement comptable et le correct rattachement à l'exercice 2025 des recettes considérées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Hugues Desgranges

Hugues DESGRANGES

Elizabeth Maunier

Elizabeth MAUNIER

COMPTES ANNUELS.

Bilan.

Compte de résultat.

Annexe.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	546 352	542 511	3 841	23 429	19 588-	83. 60-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	282 873 583	114 433 069	168 440 514	173 332 276	4 891 763-	2. 82-
	Installations techniques, matériel et outillage	5 735 549	3 306 463	2 429 086	2 474 934	45 848-	1. 85-
	En cours, avances et acomptes	721 078		721 078	1 302 601	581 523-	44. 64-
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				173 250	173 250-	100. 00-
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations	54 191	3 018	51 173	52 715	1 542-	2. 93-
	Créances rattachées à des participations	72 120	58 286	13 834	14 817	984-	6. 64-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 117 368		17 117 368	21 391 668	4 274 300-	19. 98-
	Total II	307 120 242	118 343 348	188 776 893	198 765 690	9 988 797-	5. 03-
	Stocks et en cours	1 624 934		1 624 934	1 761 777	136 843-	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	39 931 460	2 999 556	36 931 904	36 202 726	729 178	2. 01
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	18 883 708	2 392 342	16 491 365	17 655 719	1 164 354-	6. 59-
	Charges constatées d'avance (2)	960 288		960 288	906 579	53 709	5. 92
	Valeurs mobilières de placement	1 511 781	106 358	1 405 423		1 405 423	
Comptes de Régularisation	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	11 804 996		11 804 996	14 432 839	2 627 843-	18. 21-
	Total III	74 717 166	5 498 256	69 218 909	70 959 640	1 740 730-	2. 45-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		381 837 407	123 841 604	257 995 803	269 725 330	11 729 527-	4. 35-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	32 096 152	32 096 152		
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	46 587 723	46 587 723		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	6 624 012	6 624 012		
	Report à nouveau	52 141 964-	52 086 979-	54 985-	0. 11-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 315 650-	54 985-	2 260 665-	NS
	Situation nette (sous total)	30 850 273	33 165 923	2 315 650-	6. 98-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	2 192 273	2 236 579	44 306-	1. 98-
	Provisions réglementées	12 801 574	12 904 630	103 056-	0. 80-
	Total I	45 844 119	48 307 131	2 463 012-	5. 10-
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations	59 962	258 633	198 670-	76. 82-
	Fonds dédiés				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Total III	59 962	258 633	198 670-	76. 82-
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 650 173	1 718 811	68 638-	3. 99-
	Provisions pour charges	2 270 277	2 222 113	48 164	2. 17
	Total IV	3 920 450	3 940 924	20 474-	0. 52-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155 187 125	162 897 458	7 710 333-	4. 73-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	9 428	6 053	3 375	55. 76
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 585 032	13 345 264	2 760 232-	20. 68-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	12 830 713	10 988 392	1 842 321	16. 77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	15 766 979	15 760 489	6 489	0. 04
	Produits constatés d'avance	13 791 994	14 220 987	428 993-	3. 02-
	Total V	208 171 271	217 218 642	9 047 372-	4. 17-
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		257 995 803	269 725 330	11 729 527-	4. 35-

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

48 183 59750 171 607

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	135 625	147 873	12 248-	8. 28-
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 105 262	8 261 422	156 160-	1. 89-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	209 826 675	195 859 581	13 967 094	7. 13
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	30 913	11 377	19 536	171. 71
Mécénats	63 000	52 000	11 000	21. 15
Legs, donations et assurances-vie		173 250	173 250-	100. 00-
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 437 598	4 678 659	1 241 061-	26. 53-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	139 870		139 870	
Utilisations des fonds dédiés	203 670	11 840	191 830	NS
Autres produits	1 971 649	809 883	1 161 766	143. 45
Total I	223 914 263	210 005 885	13 908 377	6. 62
Charges d'exploitation ⁽²⁾				
Achats de marchandises	46 504 049	42 571 537	3 932 512	9. 24
Variation de stock	136 843	457 160-	594 003	129. 93
Autres achats et charges externes	81 064 080	76 241 107	4 822 973	6. 33
Aides financières	311 470	317 069	5 599-	1. 77-
Impôts, taxes et versements assimilés	6 622 318	6 335 006	287 312	4. 54
Salaires et traitements	48 114 971	45 453 098	2 661 873	5. 86
Cotisations sociales	22 763 449	18 341 156	4 422 293	24. 11
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 180 045	9 742 448	437 597	4. 49
Dotations aux provisions	3 856 196	3 639 520	216 676	5. 95
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	5 000	214 250	209 250-	97. 67-
Autres charges	1 675 316	1 817 161	141 845-	7. 81-
Total II	221 233 736	204 215 192	17 018 545	8. 33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 680 526	5 790 694	3 110 167-	53. 71-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
Produits financiers						
De participation	388 010		479 937		91 927-	19. 15-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	29 796		13 375		16 421	122. 78
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change			3		3-	100. 00-
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	417 806		493 315		75 509-	15. 31-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	106 358				106 358	
Intérêts et charges assimilées	5 362 613		6 225 821		863 209-	13. 86-
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	5 468 971		6 225 821		756 850-	12. 16-
2. Résultat financier (III-IV)	5 051 165-		5 732 506-		681 342	11. 89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 370 638-		58 187		2 428 826-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 944 126		4 618 532		674 406-	14. 60-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 889 137		4 731 704		842 567-	17. 81-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	54 989		113 172-		168 161	148. 59
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	228 276 195		215 117 732		13 158 463	6. 12
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	230 591 845		215 172 717		15 419 128	7. 17
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 315 650-		54 985-		2 260 665-	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 257 995 802.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 223 914 262.54 Euros et dégageant un déficit de 2 315 649.91- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Modification de la Gouvernance

Monsieur Philippe BLUA a cessé ses fonctions de Directeur Général de l'ensemble des structures de l'Hôpital Européen en date du 20 janvier 2025.

Madame Chantal GIGLIONE et Monsieur Philippe COHEN, Directeurs généraux adjoints ont assuré la période intérimaire jusqu'à l'arrivée de Monsieur Gérard COTELLON qui a été nommé Directeur Général de l'ensemble des structures de l'Hôpital Européen par le conseil d'administration du 27 juin 2025. Il a pris officiellement ses fonctions début octobre 2025.

Monsieur Jean-Olivier ARNAUD a démissionné de son mandat de Président du Conseil d'administration de la Fondation Hôpital Ambroise Paré ainsi que de l'ensemble des structures de l'Hôpital Européen en date du 30 janvier 2025. Il a été remplacé par Cyril de Cazalet à compter du conseil d'administration du 28 mars 2025 et lors du conseil d'administration du 27 juin 2025.

Contamination BHRe

L'Hôpital Européen a fait face en début d'année à une très importante contamination au BHRe qui a profondément modifié les organisations de prise en charge sur le premier semestre 2025 et a nécessité le déploiement de moyens colossaux (dépistage, décontamination, EPI, ...) pour la contenir. Le surcoût net de ces dépenses s'élève à 1,3 millions d'euros.

Schéma Directeur Energétique

L'Hôpital Européen a initié son schéma directeur énergétique visant à devenir le premier établissement de santé décarboné de France. Les principaux chantiers qui seront engagés sont les suivants :

- Remplacement des panneaux solaires thermiques par des panneaux photovoltaïques,
- Remplacement 2 groupes froids pour sécuriser la production d'eau glacée et permettre la production d'eau chaude sanitaire,
- Raccordement au réseau thassalo-marin de la société Thassalia (groupe Engie) qui permet d'alimenter des bâtiments (privés, publics et industriels) en chauffage et en froid et permettra à l'hôpital de s'engager sur le chemin de la décarbonation,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Remplacement du matériel de Gestion technique du Bâtiment (GTB) permettant ainsi une baisse des consommations d'énergie et un plan de comptage plus précis.

Ce projet évalué à 9,8 M€ est financé par un emprunt Banque des Territoires de 6,8 M€ sur 25 ans qui a été souscrit en novembre 2025.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Contrôle T2A

L'Hôpital Européen a fait l'objet en mars 2026 d'un contrôle T2A réalisée par la Caisse d'Assurance Maladie sur les séjours de l'exercice 2024 : 605 séjours ont été contrôlés pour une valeur totale de 3,7 M€. Le montant du redressement n'a pas encore été arrêté et fait l'objet de discussions avec l'Assurance Maladie.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application des dispositions du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ces dispositions intègrent notamment les évolutions introduites par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-06 et du règlement de l'ANC 2023-06.

Ce changement de réglementation n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des données de l'exercice précédent ni sur celles de l'exercice de première application.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

Objet social

La Fondation Infirmerie Protestante de Marseille - Hôpital Ambroise Paré a été fondée en 1840 et reconnue d'utilité publique par décret du 6 mars 1875.

Elle a pour but :

- D'assurer des soins aux personnes hospitalisées ou non, de tous âges et de tous sexes, sans distinction de race, de religion ou d'opinion,
- De mettre en place des activités sociales,
- De former du personnel qualifié,
- Et d'une manière générale de répondre aux besoins sanitaires et sociaux.

Nature des activités ou missions sociales réalisées et moyens mis en oeuvre

Dotée d'une capacité de près de 600 lits et places, la Fondation, par le biais de l'Hôpital Européen, prend en charge des patients en hospitalisation de court séjour en Médecine - Chirurgie - Obstétrique (MCO) en proposant une capacité en hospitalisation d'environ 600 lits et places.

L'hôpital dispose également d'un centre de consultations externes (près de 300 000 annuellement) en mode programmé ou en urgence grâce aux différents parcours Urgences créés ainsi qu'à son service d'urgences ouvert 7 jours sur 7 (plus de 30 000 passages par an).

Outre la prise en charge des patients, la Fondation assure également les activités suivantes:

- Recherche clinique,
- Formation initiale,
- Education pour la santé et la prévention,
- Une activité sociale au travers :
 - o D'une équipe d'assistantes sociales,
 - o Du programme CORHESAN (équipes mobiles intervenant hors les murs)
 - o De l'hébergement du réseau ASSAB (Accès aux soins des Sans Abris),
 - o D'une Permanence d'accès aux soins,
- Amélioration de la qualité et de la prévention des risques

Fonds propres

Conformément aux usages et à l'instruction M21, les dons et subventions ont été jusqu'au 31/12/2020 affectés en fonds propres.

A compter de l'exercice 2021, le montant de ressources collectées auprès du public excédant le seuil de 153 000 euros, les dons et subventions sont comptabilisés dans les produits conformément au règlement 2018-06 du 05 décembre 2018.

Produits

Le financement de l'hôpital est assuré par le système de la Tarification à l'Activité (T2A) mis en place en 2004. Depuis 2008, le taux de T2A est de 100%.

- Concours publics et subventions d'exploitation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Concours publics	
- ETAT	205 281 206
Subventions	
- ETAT	3 910 062
- DEPARTEMENT	10 000
- COMMUNE	60 000
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	116 299
- CPAM	29 440
- AUTRES SUBVENTIONS	<u>143 552</u>
TOTAL	209 550 559

- Produits d'exploitation: lucratif / non lucratif

Répartition par secteur	Montant
NON LUCRATIF	222 181 586
LUCRATIF	<u>1 732 677</u>
TOTAL	223 914 263

Emprunts :

Au 31 décembre 2024 le montant des emprunts en capital était de 161 043 546 €.

Le total des nouveaux emprunts en 2025 a été de 0 €.

Le total des remboursements en 2025 a été de 7 413 032 €.

Le capital restant à rembourser au 31 décembre 2025 est de 153 630 515 €.

Subvention d'investissement :

Les subventions d'investissement font l'objet d'une reprise selon le plan d'amortissement des immobilisations financées par celles-ci.

La reprise figure en produits exceptionnels.

Provisions réglementées :

Afin de mettre en adéquation les subventions reçues dans le cadre du Plan Hôpital 2012 avec les surcoûts engendrés par la création du nouvel établissement (amortissements et frais financiers), une provision réglementée est dotée à hauteur du montant des subventions perçues et est libérée par le biais d'une reprise de provision au fur et à mesure de la consommation de ces fonds (cf tableau des mouvements)

Ce même procédé a été utilisé en 2015 concernant le financement contre "les violences

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

hospitalières", et en 2020 et 2021 concernant le financement des "surcoûts investissements Covid".

Indemnité de départ à la retraite:

Conformément au nouveau plan comptable général, la Fondation a opté pour une comptabilisation partielle des indemnités de fin de carrière. Le détail de la méthode utilisée ainsi que l'engagement complémentaire sont explicités infra.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	546 352		
Constructions sur sol propre	271 693 349		2 900 879
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 769 151		1 510 204
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 185 032		782 300
Matériel de transport	15 842		9 774
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	457 522		35 233
Emballages récupérables et divers	173 250		
Immobilisations corporelles en cours	1 302 601		2 325 569
TOTAL	285 596 746		7 563 960
Autres participations	128 837		92 356
Prêts, autres immobilisations financières	21 391 668		2 000
TOTAL	21 520 505		94 356
TOTAL GENERAL	307 663 603		7 658 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			546 352	546 352
Constructions sur sol propre			274 594 228	274 594 228
Installations générales agencements aménagements constr.			8 279 355	8 279 355
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		738 850	5 228 482	5 228 482
Matériel de transport			25 616	25 616
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 303	481 451	481 451
Emballages récupérables et divers		173 250		
Immobilisations corporelles en cours	2 907 092	0-	721 078	721 078
TOTAL	2 907 092	923 404	289 330 210	289 330 210
Autres participations		94 882	126 311	126 311
Prêts, autres immobilisations financières		4 276 300	17 117 368	17 117 368
TOTAL		4 371 182	17 243 679	17 243 679
TOTAL GENERAL	2 907 092	5 294 586	307 120 242	307 120 242

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		522 923	19 588		542 511
Constructions sur sol propre		102 975 528	8 751 153		111 726 681
Installations générales agencements aménagements constr.		2 154 695	551 694		2 706 388
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 874 930	789 294	723 306	2 940 918
Matériel de transport		15 842	2 205		18 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		292 690	66 112	11 304	347 498
TOTAL		108 313 685	10 160 457	734 610	117 739 533
TOTAL GENERAL		108 836 608	10 180 045	734 610	118 282 044
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	19 588				
Constructions sur sol propre	8 751 153				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	551 694				
Instal.techniques matériel outillage indus.	789 294				
Matériel de transport	2 205				
Matériel de bureau informatique mobilier	66 112				
TOTAL	10 160 457				
TOTAL GENERAL	10 180 045				

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT		MONTANT		MONTANT		MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise	32 096 152								32 096 152	
Fonds propres avec droit de reprise	46 587 723								46 587 723	
Réserves	6 624 012								6 624 012	
Report à nouveau	52 086 979-		54 985 -				0		52 141 964-	
Excédent ou déficit de l'exercice	54 985 -		54 985		2 315 650-		0-		2 315 650-	
Subventions d'investissement	2 236 579				231 809		276 115		2 192 273	
Provisions réglementées	12 904 630				3 841 070		3 944 126		12 801 574	
TOTAL	48 307 131				1 757 229		4 220 241		45 844 119	

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	258 633	31 128	234 799			54 962	9 994
Dépistage hépatiteC TROD	15 543		14 503			1 040	1 040
LUPUS - Autoeavalup	13 840					13 840	
Don recherche oncologie	5 000		5 000				
Etude Antibiostat	10 000		1 046			8 954	8 954
CORHESAN	37 000	31 128	37 000			31 128	
Salon des familles	4 000		4 000				
Leg Appartement MmePETAT	173 250		173 250				
TOTAL	258 633	31 128	234 799			54 962	9 994

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	12 904 630	3 841 070	3 944 126		12 801 574
TOTAL	12 904 630	3 841 070	3 944 126		12 801 574

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 222 113	2 172 464	2 124 300		2 270 277
Autres provisions pour risques et charges	1 718 811	346 409	77 541	337 506	1 650 173
TOTAL	3 940 924	2 518 873	2 201 841	337 506	3 920 450

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		3 018			3 018
Sur autres immobilisations financières	61 304		3 018		58 286
Sur comptes clients	2 560 484	1 337 323	898 251		2 999 556
Autres provisions pour dépréciation	2 344 275	154 426			2 498 701
TOTAL	4 966 064	1 494 767	901 269		5 559 561
TOTAL GENERAL	21 811 618	7 854 710	7 047 236	337 506	22 281 585
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		3 856 196	3 100 092	337 506	
financières		106 358			
exceptionnelles		3 889 137	3 944 126		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	72 120	72 120	
Autres immobilisations financières	17 117 368	4 288 468	12 828 900
Autres créances clients	39 931 460	39 931 460	
Personnel et comptes rattachés	204 727	204 727	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	235 157	235 157	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 595	35 595	
Groupe et associés	17 701 440	17 701 440	
Débiteurs divers	706 788	706 788	
Charges constatées d'avance	960 288	457 548	502 740
TOTAL	76 964 943	63 633 303	13 331 640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 556 611	1 556 611		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	153 630 515	7 333 464	27 535 724	118 761 327
Emprunts et dettes financières divers	9 428	9 428		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 585 032	10 585 032		
Personnel et comptes rattachés	4 368 774	4 368 774		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 460 537	7 460 537		
Taxe sur la valeur ajoutée	73 296	73 296		
Autres impôts taxes et assimilés	928 106	928 106		
Autres dettes	15 254 450	15 254 450		
Produits constatés d'avance	13 791 994	613 900	1 712 000	11 466 094
TOTAL	207 658 742	48 183 597	29 247 724	130 227 421
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 413 032			

Autres immobilisations incorporelles

Seules les immobilisations incorporelles acquises par la Fondation sont valorisées à l'actif du bilan.

Elles sont principalement composées de logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et sont amorties sur leur durée d'usage (12 mois ou 5 ans).

Il est à noter que la mise en place du règlement CRC 2002-10 n'a pas eu d'impact sur les durées d'amortissements des immobilisations incorporelles.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ; les dépréciations sont calculées selon l'instruction n° 87-67 du **16 mars 1987**, relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers et en fonction de la durée de vie prévue.

Ces durées de vie ont été revues au cours de l'exercice 2007 en fonction de la réalité économique et ce, afin de respecter le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Le bâtiment de l'Hôpital Européen a été mis en service en date du 19 août 2013. Son coût a été décomposé en corps d'état qui ont fait l'objet d'un amortissement selon les durées de vie économiques les plus probables :

50 ans : voiries, réseaux, fondations spéciales, terrassements, gros oeuvre, charpente métallique,

30 ans : Traitement des façades, menuiseries intérieures et extérieures, serrurerie et métallerie, cloisons, doublages, courants forts/faibles, fluides médicaux,

25 ans : Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, sanitaires, paillasses, équipements médicaux, équipements mortuaires, appareils élévateurs, transports

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

pneumatiques, portes automatiques, extinction automatique, OPC,

20 ans : Faux plafonds, revêtements des sols et muraux,

10 ans : Espaces verts, peinture, étanchéité.

Pour les autres types d'immobilisations, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Matériel médical: | 1 à 10 ans |
| - Matériel de transport: | 3 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 à 10 ans |
| - Matériel hôtelier: | 1 à 5 ans |
| - Mobilier : | 1 à 15 ans |

Titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des matières et marchandises

Les marchandises et les approvisionnements sont valorisés suivant la méthode du prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation probable, est effectuée lorsque cette valeur devient supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Hypothèses de calcul :

Conformément à l'option offerte par la loi, les engagements de la Fondation en matière de pensions et indemnités de retraite sont comptabilisés dans les comptes sociaux. Ils s'élèvent au **31 Décembre 2025** à **2 172 464 €** charges incluses.

Méthode utilisée :

Liste du personnel de 52 à 67 ans.

Ancienneté dans l'entreprise de chaque salarié
+ nombre d'années de travail pour atteindre 67 ans
= ancienneté dans l'établissement au moment du départ à la retraite.

Calcul par salarié suivant la Convention Collective du 31 octobre 1951 du nombre de mois acquis en indemnité départ retraite, soit 1046 mois.

Moyenne mensuelle du salaire des personnes concernées environ : 3 171 €

Moyenne en année de travail pour revalorisation des salaires : 16,69 ans.

Taux d'augmentation de salaire : 2,00%

Taux de charges sociales : 54.66%

Table de mortalité : INSEE 2012-2014

Taux de turnover : 4%

Taux d'actualisation : 3.75%

L'engagement restant si l'on prenait la totalité des salariés inférieurs à 52 ans est de 726 259 € charges comprises.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4 563 723
Autres créances	904 666
Total	5 468 389

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 556 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 107
Dettes fiscales et sociales	5 875 002
Autres dettes	7 029 555
Total	14 726 275

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		960 288
Total		960 288
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		13 791 994
Total		13 791 994

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 033		
Créances rattachées à des participations	13 479		
Créances usagers et comptes rattachés	1 806 110		
Autres créances	17 701 440		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 212 086		
Autres dettes	4 246 218		
Charges financières	86 728		
Produits financiers	388 010		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

Personnel salarié	
ADMINISTRATIFS	147
OUVRIERS	14
ASH	175
CADRES ET ARTICLES 36	103
PARA MEDICAUX B	447
PARA MEDICAUX C	334
CONTRATS AIDES	4
TOTAL	1224

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 370 638-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	54 989	
Résultat comptable (hors participation)	2 315 650-	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes : 80 510 €
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*) : 0 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité : 6 618 €
Total : 87 128 €

(*) pour les missions prévues au II de l'article L821-54 du code de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150 022 948
Total	150 022 948

Voir détail des dettes garanties par des sûretés réelles page suivante

Engagements financiers**Engagements donnés**

La fondation a une convention de partenariat avec l'IFSI Blancarde.

Engagements reçus**Crédit bail**

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			10 473 629		10 473 629
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			3 260 396		3 260 396
- dotations de l'exercice			1 321 265		1 321 265
Total			4 581 661		4 581 661
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			3 470 102		3 470 102
- exercice			1 468 075		1 468 075
Total			4 938 177		4 938 177
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 585 691		1 585 691
- entre 1 et 5 ans			4 004 367		4 004 367
- à plus de 5 ans			1 012 423		1 012 423
Total			6 602 481		6 602 481
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			16 398		16 398
- entre 1 et 5 ans			53 288		53 288
- à plus de 5 ans			20 599		20 599
Total			90 285		90 285
Montant en charge sur l'exercice			1 468 075		1 468 075

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant Garanti
Prêt H2012 (CDC) garanti à 100% par la Ville de Marseille	26 524 765	26 524 765
Prêt PHARE (CDC) garanti à 100% par la Ville de Marseille	2 421 517	2 421 517
P.P.U. (CDC) garanti à 100% par la Ville de Marseille	28 682 735	28 682 735
Prêt Dexia garanti à 100% par la Ville de Marseille	15 000 000	15 000 000
Prêt CEPAC garanti à 100% par le Conseil Départemental 13	46 842 398	46 842 398
Prêt PRU AM (C.D.C.) garanti à 50/50 par la Ville de Marseille et le Conseil Départemental 13	15 203 119	15 203 119
Prêt Crédit Coopératif garanti à 100% par le Conseil Départemental 13	3 166 865	3 166 865
Prêt La Banque Postale garanti à 100% par le Conseil Départemental 13	5 225 000	5 225 000
Prêt CEPAC garanti à 100% par le Conseil Départemental 13	3 291 076	3 291 076
Prêt CEPAC 4 650 000 € - Pas de Garantie	3 607 567	0
Prêt La Banque Postale garanti à 50/50 par la Commune de Marseille et le Conseil Départemental 13	2 984 211	2 984 211
Prêt CEPAC garanti à 90% par l'etat	681 262	613 135
Total	153 630 515	149 954 822

Liste des filiales et participations

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SCI LA MERIDIONALE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	3 049	64 332	99.50	3 033	14	61 283			2 656		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

La SCI La Méridionale, filiale à 99,5% de la Fondation Hôpital Ambroise Paré, est fiscalement transparente. La quote part de déficit intégrée au titre de 2025 s'élève à 2 643 €.

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provisions réglementées	3 944 126	7 874 80
Total	3 944 126	
Charges exceptionnelles		
- Dotation provisions réglementées	3 841 070	6 874 00
- Dotation provisions financières excep.	48 067	6 876 00
Total	3 889 137	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat par origine et destination (ANC 2018-06 : Art 432-2)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	93 913	93 913	236 627	236 627
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	30 913	30 913	11 377	11 377
- Legs, donations et assurances-vie		-	173 250	173 250
- Mécénat	63 000	63 000	52 000	52 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 770 213		10 371 942	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 770 213		10 371 942	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	209 826 675		195 859 581	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	7 381 724		8 637 742	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	203 670	203 670	11 840	11 840
TOTAL	228 276 196	297 583	215 117 732	248 467
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	88 420	88 420	22 840	22 840
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	88 420	88 420	22 840	22 840
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	90 536	90 536	77 993	77 993
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	90 536	90 536	77 993	77 993
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	212 376 153		197 317 875	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	18 031 737		17 539 760	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 000	5 000	214 250	214 250
TOTAL	230 591 845	183 956	215 172 717	315 082
EXCEDENT OU DEFICIT	- 2 315 649	113 628	- 54 985	- 66 615

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (ANC 2018-06 : Art. 432-17)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	88 420	22 840	1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisés en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	88 420	22 840	1.2 Dons, legs et mécénats	93 913	236 627
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	30 913	11 377
1.1 Réalisés à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		173 250
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	63 000	52 000
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	90 536	77 993			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	90 536	77 993			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	178 956	100 832	TOTAL DES RESSOURCES	93 913	236 627
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATION		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 000	214 250	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	203 670	11 840
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	113 628	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	66 615
TOTAL	297 583	315 082		297 583	315 082

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 112 401	- 45 786
(+) Exédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 59 622	- 66 615
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 172 024	- 112 401

La fondation a perçu au cours de l'exercice 2025 :

- 30 913 € de dons manuels

- 63 000 € de mécénat concernant les actions suivantes :

- Projet Rénovation cabine Socio-Esthétique pour 10 000 €
- Projet Programme de soins de confort en oncologie pour 5 000 €
- Projet d'Evaluation des bénéfices des séances socio esthétiques pour 5 000 €
- Projet Hôpital hors les murs pour 40 000 €
- Noël à l'hôpital - le goût du partage sans gaspillage pour 3 000 €

Les Montants reportés en fonds dédiés en 2025 concernent l'action suivante :

Projet Programme de soins de confort en oncologie

5 000

Les actions effectuées en 2025 sont les suivantes :

Soutien des actions de médiation en santé pour les plus précaires (dépistage des cancer etc...) et du parcours d'amélioration des soins de suite pour les personnes atteinte du cancer

4 000

Evaluation des bénéfices des séances socio esthétiques

5 000

Rénovation cabine Socio-esthétique

10 000

Etude AnTiBioSTAT

1 046

Dépistage Hépatite C par TROD

14 503

Noël à l'hôpital - le goût du partage sans gaspillage

3 000

Hôpital hors les murs

45 872

Projet Socio-Esthétique

5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableaux de variation des provisions réglementées par nature

1) Suivi du Plan Hôpital 2012

	01/01/2025	+	-	31/12/2025
<u>Recettes Hôpital 2012</u>				
MIGAC (Crédit Reconductible)	59 444 640	3 841 070		63 285 710
Subvention FMES	6 356 810			6 356 810
TOTAL RECETTES	65 801 450	3 841 070	0	69 642 520
<u>Dépenses Hôpital 2012</u>				
Intérêts Prêt CDC H2012	15 033 807	994 759		16 028 565
Intérêts Prêt CDC Phare	1 275 521	90 814		1 366 335
Intérêts P.P.U. CDC	11 517 139	885 068		12 402 208
Intérêts Prêt Dexia	7 530 262	304 800		7 835 062
Intérêts Prêt CEPAC	17 040 054	1 882 101		18 922 154
Autres frais financiers	422 524	0		422 524
TOTAL DEPENSES	52 819 307	4 157 543	0	56 976 849
RECETTES - DEPENSES	12 982 143	-316 473	0	12 665 671
Provision Réglementée	12 527 519	3 841 070	-3 841 070	12 527 519

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2) Suivi du Plan Lutte contre les violences hospitalières

	01/01/2025	+	-	31/12/2025
<u>Recettes FIR Violences Hospitalières</u>				
Subvention FIR	373 800			373 800
TOTAL RECETTES	373 800	0	0	373 800
<u>Dépenses FIR Violences Hospitalières</u>				
Autres charges	125 307			125 307
Dotation aux Amortissements	135 671	6 265		141 936
TOTAL DEPENSES	260 978	6 265	0	267 243
RECETTES - DEPENSES	112 822	-6 265	0	106 557
Provision Réglementée	112 822	0	-6 265	106 557

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

3) Suivi Compensation Surcoûts Investissement COVID

	01/01/2025	+	-	31/12/2025
<u>Compensation Surcoûts Investissement COVID</u>				
CNR ARS	775 562			775 562
TOTAL RECETTES	775 562	0	0	775 562
<u>Surcoûts Investissement COVID</u>				
Dotation aux Amortissements	511 274	96 791		608 065
TOTAL DEPENSES	511 274	96 791	0	608 065
RECETTES - DEPENSES	264 288	-96 791	0	167 497
Provision Réglementée	264 288		-96 791	167 497